



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 1^{er} janvier 2024

Vigilance orange pluie-inondations Jaune vent, vagues-submersion et crues sur les bassins de l'Odet, de la Laïta, de l'Aulne et de la rivière de Morlaix

Une perturbation pluvieuse active arrive sur le département depuis la façade ouest, générant de forts cumuls (de 40 à 60 mm et localement 70 mm attendus) par pluies continues durant 24h jusqu'à demain après-midi.

Le département du Finistère sera placé en vigilance **orange** pluie-inondations à compter de 22h ce lundi 1^{er} janvier 2024 et jusqu'à 14h mardi 2 janvier. Cette vigilance sera ensuite maintenue demain a minima au niveau **jaune** jusqu'à 17h.

Le département sera également placé en vigilance **jaune** pour vent violent à compter de 17h et pour la journée de demain avec des rafales de vent de 80 à 90 km/h à l'intérieur des terres et de 100 à 110 km/h sur les côtes.

Une vigilance vagues-submersion **jaune** est également prévue pour mardi 2 janvier à partir de 6h.

Ce nouvel épisode météorologique survient dans un contexte hydrologique sensible aggravant le risque d'inondations en particulier.

Compte tenu de l'état de saturation des sols et de la hauteur des cours d'eau, ce phénomène pourra entraîner des débordements, en particulier au niveau de l'Odet, de la Laïta ainsi que sur le bassin de l'Aulne et de la rivière de Morlaix. Ces cours d'eau seront placés en vigilance **jaune** dès

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex

ce lundi 1^{er} janvier après-midi mais le niveau de vigilance sera probablement appelé à augmenter pour la journée de demain, notamment lors de la conjonction avec les marées hautes. Les cours d'eau intérieurs sont également en risque de débordement.

Les communes sensibles ont été invitées à coordonner leurs actions préventives en lien avec le SDIS.

Alain Espinasse, préfet du Finistère, appelle la population à la plus grande vigilance et rappelle les conseils de prudence, en particulier :

- ne vous engagez pas à pied ou en voiture, sur une route immergée, même partiellement et respectez les éventuelles interdictions mises en place ;
- dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ; ne prenez pas le risque d'être isolés par l'eau ;
- ne vous approchez pas des cours d'eau et des bords de mer ;
- ne pratiquez pas d'activités nautiques côtières ;
- limitez vos déplacements et évitez les zones boisées et adaptez votre vitesse en voiture en raison des rafales de pluie, des coups de vent et des risques de chutes de branches ou d'arbres.

Cette situation météo reste évolutive : tenez-vous informés, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de Météo France : www.vigilance.meteofrance.com.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr